

Compte rendu du conseil municipal du 13 novembre 2020

Présents :

Mmes BOUILLON Nadiège, BOUVERET Edith, RAYNAUD Mary

MM. BILLARDEY Jean-Philippe, BRUN Philippe, CATY Claude, DUMONT Thierry, GABBI Jean-Marc, STEFANI Fernand

Absents excusés : STIEVENARD Muriel a donné procuration à Fernand STEFANI

FARQUE Cyrille

Secrétaire : GABBI Jean-Marc

La séance est ouverte à 18h30 heures sous la présidence de M. Fernand STEFANI

Renouvellement d'une partie du réseau d'eau vétuste	<p>Le 2 novembre 2020, l'État, le Département et l'Agence de l'Eau, ont décidé conjointement de subventionner à 70% les travaux de renouvellement des conduites de distribution d'eau, dans le but d'améliorer le rendement des réseaux mais aussi de relancer le BTP.</p> <p>Nous remplissons les deux conditions d'éligibilité à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none">–Facturation de l'eau supérieure à 1,25 HT m3 en prenant en compte la part fixe, nous sommes à 1,42 le m3.–Indice de connaissance des réseaux supérieure à 60 et nous sommes à 71. <p>Les conduites principales de distribution de l'eau dans la Grande rue sont très vétustes et certaines ont presque cent ans. Les déperditions ne font qu'empirer chaque année. Cette problématique est évoquée depuis des années, et cette importante subvention semble être une belle opportunité.</p> <p>Tous les contrôles effectués, établissent que ce sont les conduites principales qui se situent entre les numéros 4 et 52 de la Grande rue, qui sont à l'origine de la plus grande partie de ces déperditions, qui sont de l'ordre de 38 % pour l'ensemble du réseau.</p> <p>Le Conseil Municipal décide à unanimité d'engager une étude en vue de renouveler la conduite principale comme décrit ci-dessus.</p> <p>Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la convention avec Ingénierie 70 afin de procéder à cette étude et l'autorise à solliciter les subventions à l'Etat, au Conseil Départemental et à l'Agence de l'Eau.</p>
Investissement 2021	<p>Afin de régler les dépenses en investissement sur 2021 et en attendant le vote du budget 2021, le Conseil Municipal autorise le Maire à régler les dépenses à hauteur de 25% des écritures votées en 2020.</p>
Tarif de l'affouage 2020/2021	<p>Le Conseil Municipal décide de maintenir le tarif de l'affouage à 6 euros le stère.</p>

La séance est levée à 20 heures 00

Le Maire

Fernand STEFANI